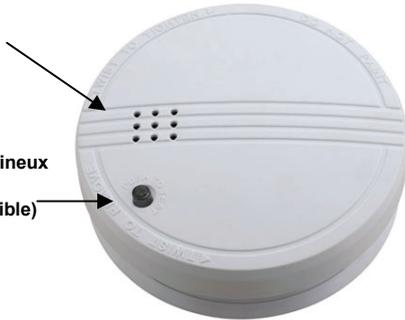


Nous vous remercions d'avoir fait l'acquisition de ce détecteur de fumée photoélectrique (réf:DET-010 DF9), nous vous conseillons de lire très attentivement cette notice.

Alarme sonore de 85 dB

Bouton test et voyant lumineux rouge
(alarme incendie et pile faible)



DESCRIPTIONS

Contenu :

- 1 Détecteur de fumée photoélectrique.
- 1 Pile 9V type 6F22 ALCALINE (en option, autonomie de 12 mois environ).
- 2 Vis et 2 chevilles.
- 1 Notice d'utilisation.

EMPLACEMENTS

Ce détecteur est prévu pour être fixé au plafond (au centre de la pièce) toujours éloigné d'1 mètre minimum d'un mur ou d'une cloison.(Fig. 1) Il peut être aussi fixé d'une façon verticale sur un mur en respectant une distance de 15 cm par rapport au plafond (ne jamais le fixer dans un angle!)

Vous pouvez ainsi placer ce détecteur dans les lieux suivants:

- Chambre à coucher
- Escalier
- Couloir
- Local technique (électrique)

Lieux sur plusieurs niveaux :

Il est fortement conseillé de placer un détecteur à chaque étage voir schéma fig.2 et 3

Endroits déconseillés (risque de déclenchements intempestifs):

- Cuisine (causes: les fumées de cuissons)
- Garage (causes: Démarrage des moteurs de véhicules)
- Salle de bains, douche (causes: Vapeur d'eau)
- Pièces ayant des de températures inférieures à -10°C ou supérieures à + 40°C.
- A proximité de source de chaleur ou de climatisation. **Nous**

AVERTISSEMENTS

- Ne pas fixer ce détecteur sans avoir mis une pile neuve (Alcaline) en respectant les polarités + et - , et effectuer le test avec le bouton prévu à cet effet (faire un test ensuite toutes les semaines!).
- Changez la pile dès que les signaux sonore et lumineux apparaissent (fréquence : un bip toutes les minutes environ pendant 7 jours)
- Ce détecteur ne peut pas fonctionner sans sa pile.
- Tenez ce détecteur hors de portée des enfants de moins de 36 mois.
- Ne jamais plonger ce détecteur dans un liquide (eau, huile, etc.).
- Pour une utilisation en intérieure.
- Les fumées de cigarette ne déclenchent pas le détecteur, à moins de souffler directement sur le détecteur.
- En cas d'incendie prévenez les pompiers le plus rapidement possible.

Respecter toujours ces mesures de prévention:

- Ne laissez pas les enfants sans surveillance.
- Ne fumez pas au lit, ne jetez pas les cendres chaudes dans une poubelle.
- Ne stockez pas des produits inflammables sans précautions.

Ce détecteur est un élément de détection; mais en aucun cas un élément de prévention !

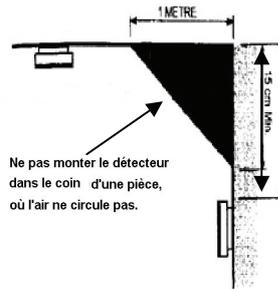
Remplacez ce détecteur tous les 8 ans

Notez au dos de l'appareil la date d'installation.

INSTALLATION ET FONCTIONNEMENT

Ne pas oublier d'installer la pile 9V en respectant les polarités + et -, puis d'appuyer sur le bouton test jusqu'à entendre la sirène.

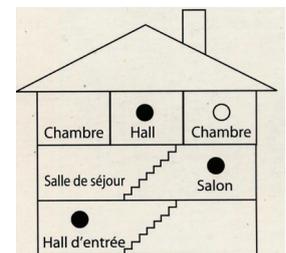
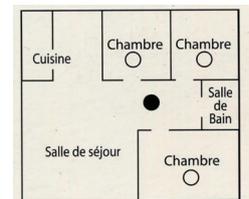
Le détecteur est prêt ! l'alarme sonore se déclenchera dès l'apparition de fumées. Elle s'arrêtera dès que le local ou la pièce ne sont plus enfumés.



Ne pas monter le détecteur dans le coin d'une pièce, où l'air ne circule pas.

Exemple de choix d'emplacements sur 1 ou 2 niveaux

- Emplacement le plus adapté
- Emplacement complémentaire



MAINTENANCE

-Vérifiez qu'il n'y a pas de dépôt de poussières sur le détecteur, utilisez un aspirateur.

-Procédez au test de la pile toutes les semaines

-En cas de non fonctionnement du détecteur, n'essayez pas de le réparer, procédez plutôt à son remplacement. (durée de vie de 8 ans)

ATTENTION+

Vous ne devez pas vous débarrasser de ce détecteur et de sa pile avec vos déchets ménagers. Un système de collecte sélective pour ce type de produit est mis en place par les communes, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie afin d'en connaître les emplacements. En effet, les produits électriques et électroniques contiennent des substances néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et doivent être recyclés.

Ce symbole indique que les équipements électriques et électroniques font l'objet d'une collecte sélective.

En fin de vie, ce détecteur et sa pile doivent être recyclés !



ECLATS ANTIVOLS apporte tous les soins nécessaires à l'élaboration de ses produits. Si toutefois vous rencontriez un problème avec ce modèle, contactez notre équipe d'experts

Service Clients (lundi au vendredi)

Tél : 05 61 41 58 13 appel facturé (cout variable selon l'opérateur) E-mail : technique@alarmes.org

Le recours en garantie (1 an, sauf la pile) ne sera valable qu'accompagné d'une preuve d'achat. Conservez-la soigneusement !

Si vous rapportez le produit au magasin ou à votre revendeur, il faut qu'il soit complet avec tous les accessoires présents dans la boîte, accompagné d'une copie de votre preuve d'achat et la cause de la panne.